

DEC193230INSB

Décision portant nomination de M. Jean-Louis Vercher en qualité de chargé de mission institut (CMI).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des Sciences Biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Louis Vercher, Directeur de Recherche de 1^{ère} classe au CNRS, est nommé chargé de mission auprès de l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021 pour 20 % de son temps de travail.

Ses missions ont pour objet le suivi de la section 26.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

13 JAN. 2020

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science


Alain Schuhl

